JOURNÉE *THÉMATIQUE*



La fabrique du lien social : un retour d'expérience sur des actions qui construisent la cohésion

La Garde
10 septembre 2026 - 9h00 à 16h30

Délégation
Provence-Alpes-Côte d'Azur

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026
9H00 - 16H30

Une journée immersive pour passer de l'inspiration à l'action : un documentaire comme déclencheur, un temps de ciné-débat en multiplex sur le territoire pour décoder ce qui fabrique le lien social, puis une après-midi territorialisée pour transformer ces leviers en projet concret de tiers-lieu adapté aux contraintes locales.

En sous-groupes, les participants conçoivent des réponses à l'échelle du lien de proximité, inclusive, participative et intergénérationnelle.

L'objectif : comprendre comment des actions micro bien pensées deviennent des briques essentielles d'une stratégie territoriale de cohésion sociale, et repartir avec des idées directement transposables dans son métier.

PUBLIC

Tous les agents qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de cohésion sociale et intergénérationnelle.

OBJECTIFS

- Analyser ce qui produit du lien social et intergénérationnel à partir du documentaire.
- Mettre en perspective ces leviers avec son territoire.
- Concevoir un projet-type de tiers-lieu inclusif, participatif et intergénérationnel puis le restituer.

PROGRAMME

9h00 : Accueil
9h15 : Introduction
9h30 : Projection du film documentaire
10h30 : Échanges et questions entre pairs, analyse d'impacts, enseignements transférables
12h00 : Pause déjeuner
13h30 : Ateliers « la fabrique d'un tiers-lieu »
15h00 : Restitution collective
16h30 : Bilan pédagogique

LIEU

CNFPT - Site de La Garde
Impasse Guy MOCQUET - 83130 LA GARDE

INFOS PRATIQUES

Inscriptions : auprès de votre service formation ou, si votre collectivité a fait ce choix, pré-inscription en ligne sur le site :
https://inscription.cnfpt.fr - code : 20 L3GFL 001

Contacts
pour l'inscription : heimiri.tinirau@cnfpt.fr - Tél. : 04 94 08 96 08
pour la formation : guillaume.allegre@cnfpt.fr - Tél. : 04 94 08 96 91

Important : S'agissant d'un évènementiel, les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CNFPT. La restauration du midi est prise en charge sur le site de La Garde.

© Réalisation CNFPT PACA - mai 2026